Procès-verbal de la séance du conseil municipal de mardi 15 décembre 2020

Le Conseil municipal s'est réuni mardi 15 décembre 2020, à 20 heures à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Jean Claude Darlet, maire.
Etaient présents : Jean-Claude DARLET, Céline LANTHEAUME, Bertrand REY Laurent RICHARD, Fabrice PRUNELLE, Valérie BELLIER, Jean-Pierre ROSE, Etienne PETITJEAN, Emilie THOBIE, Annie GUEFFIER, Isabelle FREIXAS, Ana ANES GOMES FERNANDES, Jérôme BATAILLER ; Cédrik GARDON ; Frédéric JACQUET
Absents : néant
Secrétaire : Bertrand REY

L'ordre du jour était le suivant : Révision tarifs communaux (salle des fêtes, l'Arthaudière et le cimetière) Point sur le budget commune et lotissement, travaux et demandes de financement, Questions diverses.

1. **Révision tarifs communaux (salle des fêtes, l'Arthaudière et le cimetière) :**
   Proposition d'un maintien des tarifs des bâtiments communaux sur les montants actuels

   - Salles des fêtes :
     - Pour les associations de la commune la location est gratuite
     - Pour les particuliers de la commune : 160€
     - Pour les particuliers et les associations extérieures de la commune : 320€
     - Tout locataire doit régler une taxe sur l'électricité de 0,15€ par kilowatt consommé. Ce relevé sera établi par l'employé communal
     - Une caution de 500€ sera demandé pour tout occupant de la salle

   - Arthaudière :
     - 200€ pour la mise à disposition du site et des terrasses attenantes pour les personnes extérieures à la commune y compris les professionnels
     - 100€ pour la mise à disposition du site et des terrasses attenantes pour les personnes habitant à la commune y compris les professionnels

   - Cimetière
     Concession cinquantenaire 5 m2 : 500€
     Concession cinquantenaire 2,5 m2 : 250€

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

2. **Point sur le budget commune et lotissement**

Le Maire commente l'évolution budgétaire à quelques jours de la clôture de l'exercice 2020. Afin de terminer l'année et de pouvoir régler certaines dépenses, il propose des décisions modificatives budgétaires :
DM4 sur la section de fonctionnement :

- augmentation du FPIC Fonds National de Péréquation (compte 739223) de 400 euros
- augmentation des cotisations sociales part patronale sur indemnités des élus (compte 6534) de 1200 euros
- augmentation des autres contributions (compte 65548) de 1000 euros
- l'équilibre est réalisé par la diminution des dépenses imprévues de fonctionnement de 2600 euros.

DM5 sur la section de fonctionnement :
- augmentation des cotisations sociales part patronale sur indemnités des élus (compte 6534) de 50 euros
- diminution des déopenses imprévues de fonctionnement de 50 euros.
Sur la section d'investissement :
- augmentation des immobilisations en cours installations techniques (compte 2315) de 5000 euros
- diminution des autres immobilisations corporelles (compte 2188) de 5000 euros.

DM6 sur la section de fonctionnement :
- augmentation des indemnités des élus (compte 6531) de 800 euros
- diminution des dépenses imprévues de fonctionnement de 800 euros.
Sur la section d'investissement :
- augmentation des immobilisations en cours installations techniques (compte 2315) de 27000 euros
- diminution des autres immobilisations corporelles (compte 2188) de 27000 euros.
Cette modification permet de verser une avance sur la restauration des vitraux de l'église.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

Le Maire présente l'avancement du budget lotissement « GONNET ». Tous les lots ont été vendus. Il est proposé au Conseil Municipal de clore ce budget annexe au 31/12/2020 car toutes les opérations comptables devraient être passées. Le Conseil Municipal valide cette proposition. Le détail financier de cette action sera présenté et voté lors de prochain conseil. Le solde positif sera intégré dans le budget principal de la commune.

3. **Travaux et demandes de financement :**

- Travaux sur l'église/chapelle : Travaux sur vitraux cassés et petites réparation. Étude sur la mise aux normes électriques et la mise en place de chauffage avec réfection sommaire du bâtiment
- Travaux accessibilité mairie : Diagnostic établi par un bureau d'étude.
- Dossier école : Dossier de travaux de réfection de la cour extérieure en cours d'élaboration.
- Voirie :
    - Projection des travaux sur plusieurs années : Réalisation d'emplois, de revêtement et de profilages
    - Abris bus : Volet à travailler avec la sécurisation de la rue principale. Deux emplacements semblent à privilégier : carrefour Croix Robert-les Côtes et le village.
    - Abris à vélo : Réflexion sur le positionnement au centre bourg et l'Arthaudiere.
- Dossier Arthaudiere : En partenariat avec les Amis de l'Arhaudiere dossier de sécurisation du site et de rénovation de la partie accueil

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents vote favorablement

4. **Questions diverses :**

- Mise en place d'une barrière escamotable permettant de réguler l'accès au terrain de Jeu Bel air
- Changement de statut de nos agents administratifs
- Réunion inter communal le 1er octobre : Annie Gueffier : Action sociale et culturelle : présentation générale du mode de fonctionnement. Prochaine réunion à définir ultérieurement.
- Distribution des colis auprès des aînés courant décembre

Participation Atelier Transition air Energie début Octobre : Cédrick Gardon :

Via association AGEDEN

- Présentation de l'objectif : diminuer les gaz à effet de serre. Un des axes principal est le chauffage des bâtiments communaux qui représente une forte part de l'émission de gaz à effet de serre

- Présentation de projets :
  - Chatte : Bilan thermique de tous les bâtiments, mise en place d'isolation extérieur, de requalification des chauffages existants avec une meilleure gestion.
  - Saint André en Royans : Panneaux solaires posées via centrale du Vercors : Production 10200kw/an
  - St Just de Claix/St Romans : Cantine bio avec circuit court

- Réunion en Visio Charte Forestière des Chambaran :
- Réunion sur le Circo : Cabinet de soins infirmières basé à Chatte
- Cantine : Ajout d'une personne entre 12H et 14h pour aider les agents administratifs
- Commission mobilité Etienne Petitjean :
  - Transfert de compétence de département vers la région
  - Schéma cyclable en cours de réflexion
- EVS : Emilie Thobie :
  - Prochain atelier le 18/12 à Saint Antoine sur le thème du numérique : « Apprendre à travailler avec les emails ».
  - Réouverture de la Bibliothèque le 21 Novembre : Mise en ligne de tous les livres via site de gestion.
  - Une permanence de l'EVS est prévue tous les 3eme samedi du mois à la mairie de la commune
  - Sapin participatif posé devant l'entrée ou chacun peut déposer un objet de Noel à installer sur le sapin.

La séance est levée 22h25, un prochain conseil municipal est programmé pour le mardi 2 février 2021 à 20h, le lieu sera déterminé suivant l'évolution de la crise sanitaire du covid-19.